CR Réunion du 30 juin 2023 à la mairie de Saint Gervais

Etaient présents : M. le maire de Saint Gervais, mairie de Rovon, Mathieu Roche-Blave (PNRV), Marie Habert (département de l'Isère), Yanik Madelenat (pour les professionnels)

Objet / re visite de l'Arrêté municipal et schéma de pratique*

- Le contournement de la Zone dangereuse est sécurisé
- la convention de passage avec le propriétaire des terrains empruntés (entrée de l'express et échappatoire des charbonniers) est signée

- **L'arrêté municipal d'Aout 2022 est remplacé par 1 nouveau, en résumé**

- interdiction de descendre « la sombre » dont les relais ont été déséquipés par nos soins

- obligation d'emprunter l'échappatoire des charbonniers ou la zone de contournement pour accéder à la suite du canyon par le rappel de 35m

- *Un balisage sera rapidement mis en place au niveau du canyon avec pour objectif la suppression de la barrière corde et des conséquences potentiellement négatives sur la faune*

Schéma de pratique du canyon

1. Sortie et remontée au parking après la spirale par l'échappatoire des charbonnier**s**
2. Sortie après la diaclase et remontée après en Rive droite
3. **Ou fin du parcours canyon** à la gaffe

- Les accès routiers et les parkings à la gaffe et au niveau du bas des Gorgonnets sont interdits.
- A « la gaffe » 2 solutions s'offrent donc à vous :

- remontée à pied jusqu'au parking de départ (35 à 45min)

- sortie en Rive droite et redescente jusqu'au parkings au niveau du village (15 à 20 min) par le sentier de rando (PDIPR)

Le nouveau parking de référence canyon (pour se changer… arrivés en bas) est celui situé à côté du bâtiment des services techniques et en face du gite communal (panneau en prévision).

https://goo.gl/maps/vtwdqb9ZFwGt91AK7

45.202137, 5.481335 Saint-Gervais, 38470

Il y a 16 places seulement, une utilisation des autres parkings est envisageable mais ce sont aussi les seules places de parkings pour les habitants du village. Pensez co-voiturage !

Bon canyon !

Yanik Madelenat